L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 6 AVRIL 1878. 51me Année.

DUFOUR & LINET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI 6 AVRIL 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St-Charles, excellent emplacement, formant le coin des rues Dauphine et Ste Anne; aussi magasin en briques rue Conti, cottage en bois et terrains rue de l'Espanade et Chemin du Bayou.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, près de la maison No 286 rue du Bayou.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, propriété face au chemin de fer de la rue Bienville.

Par D. E. Morphy & Son au magasin de MM. Russell & Hall No 15 rue Tchoupitoulas—fonds de Groceries.

Par O. Valeton, aux Nos 93 et 95 rue des Magasins—fromages nouveaux.

GRANDES OCCASIONS.

Ce jour à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en propriétés urbaines de choix, [illegible] venant comme devant être vendues pour le compte de successions et autres intérêts. La liste est considérable et comprend des magasins et des résidences admirablement situés pour affaires ou placements.

L'attention de nos lecteurs est appelée aussi sur de beaux lots pour bâtir, situés dans le Sixième District, comprenant des îlots tout entiers bornés par les rues des Magasins, Constance, Laurel, Valence et Cadiz. Pas de plus belle et de plus favorable occasion pour faire des placements sûrs et profitables.

Pour les conditions et tous autres renseignements, voir les plans à la vente.

Fonds de Groceries, etc.—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Les procédés de la Russie.

Les dépêches que nous avons publiées hier sur les relations actuelles entre la Russie et la Roumanie, établissent clairement que le czar se considère déjà comme ayant le droit de parler en maître aux Roumains.

Ce petit Etat qui n'était que nominalement le vassal du Sultan puisqu'en dehors du paiement d'un léger tribut annuel, il était parfaitement libre de se gouverner comme il l'entendait, est menacé de payer l'alliance qu'il a faite avec la Russie contre son suzerain, de la perte d'une portion de son territoire, la Bessarabie. C'est là, ou l'avouera, une singulière application du droit de conquête, puisque l'un des vainqueurs se trouve spolié, aussi bien que le vaincu, par la grande puissance pour laquelle il a fait la folie de combattre dans le chimérique espoir d'un agrandissement de territoire.

Aux protestations de la Roumanie, la Russie répond que sa décision à l'égard de la Bessarabie est irrévocable et qu'elle la prendra par la force si on la lui refuse. Enfin, voici les paroles que le prince Gortchakoff a adressées à l'agent roumain à St. Pétersbourg ; elles méritent d'être méditées.

"Est-il vrai que votre gouvernement ait l'intention de protester contre l'article du traité qui pourvoit aux moyens de communication de la Bulgarie avec la Russie par la Roumanie? L'Empereur lui a ordonné de vous informer que si telle est réellement votre intention, il commandera l'occupation de la Roumanie et le désarmement de l'armée roumaine."

La Belgique qui est, dit-on, sur le point de conclure une convention militaire avec l'Allemagne, fera bien de mettre à profit l'exemple de la Roumanie, car le même sort l'attendrait évidemment, si elle consentait à livrer passage par son territoire aux armées allemandes pour envahir la France ; et si elle faisait plus et prêtait l'appui de son armée aux envahisseurs, elle risquerait d'en être récompensée comme l'est la Roumanie. Ceci soit dit en passant.

Les Roumains ne sont pas des slaves: la Russie n'est servie d'eux parce qu'elle avait besoin de passer par leur pays et d'employer leurs chemins de fer. Aujourd'hui qu'ils veulent regimber, on leur fait comprendre durement qu'ils n'ont qu'à obéir. Ils n'ont fait que changer une suzeraineté nominale pour un joug brutal et despotique.

Nous allons voir, maintenant, comment la Russie entend traiter ces chrétiens d'Orient pour la protection desquels la guerre était uniquement entreprise, d'après les déclarations solennelles du czar.

Le *Journal des Débats* publie de curieux renseignements sur les procédés qu'employient les Russes en Bulgarie pour s'assimiler les populations bulgares qu'ils sont venus arracher au joug turc.

Notre correspondant de Saint Petersbourg nous signale l'important article publié dans le *Messager d'Europe* par un publiciste russe de bonne foi, M. Eugene Outine. M. Outine a visité la Bulgarie pendant l'automne et l'hiver. Ses observations sont curieuses à recueillir. On en jugera par quelques citations :

"La première mesure ordonnée par le prince Tcherkassky, dit-il, a été la formation d'une commission qui devait réunir les matériaux propres à servir à la connaissance intime de la Bulgarie et de son état intérieur. La commission s'est constituée d'abord dans une petite ville de Roumanie; le 3 mai, elle a commencé son difficile travail, et le 21 mai c'est-à-dire au bout de dix-huit jours, a paru le fruit des études, un fascicule de neuf feuilles d'impression sous ce titre : "Premier travail." Si on décompte le temps qu'il fallait pour imprimer la pièce dans une petite ville roumaine, il se trouve que la commission s'est tirée d'affaire en trois jours. Et cela s'explique, tout le travail consistait dans la traduction de quelques extraits de livres allemands et français sur la Bulgarie qui étaient tombés par hasard sous la main des commissaires."

On prend là sur le fait ce singulier mélange d'imitation et de défaut de l'Europe. Mais voyons comment cette administration russe prenait soin d'éclairer ses propres intérêts et résumons ce qu'en dit M. Outine.

"La nouvelle administration devait être soutenue, comme de raison, par les ressources de la Bulgarie elle-même. Les Russes se sont proposé, comme il est notoire, de délivrer les Bulgares du joug des Turcs. Toutefois, lorsqu'on voit les appointements des gouverneurs, sous-gouverneurs, maîtres de police, etc., on se demande qui des deux, Russes ou Turcs, pressaient plus sur les poches des Bulgares. Ainsi chaque gouverneur—il y en avait une quinzaine—recevait 7,000 roubles d'appointements (27,000 fr.) et 10,000 roubles pour les dépenses extraordinaires dont il n'avait pas à rendre compte. Chaque sous-gouverneur recevait 4,500 roubles, 6,000 pour les dépenses extraordinaires, etc. Tout était dans la même proportion. Venaient ensuite les frais de voyage et d'inspection; ils étaient comptés d'après l'état adopté pour le Turkestan. Le logement et l'entretien étaient aux frais du chef-lieu."

Si l'administration russe était, pour son compte, satisfaite de ce régime, les Bulgares l'étaient-ils au même degré? Il paraît que non, d'après le récit suivant de M. Outine :

"Pourquoi êtes-vous mécontents de l'administration du prince Tcherkassky? demandai-je à un membre important du soi-disant parti de la Jeune-Bulgarie.—On nous a fait servir dès le premier jour, a-t-il répondu, qu'on n'était pas venu en Bulgarie pour apprendre à connaître notre pays et pour s'occuper de nos griefs et de nos besoins, mais tout simplement pour nous commander et nous faire servir à une œuvre qui nous était étrangère. Quand l'armée russe a traversé le Danube, une députation bulgare est allée à Plotesti ; elle a été très gracieusement reçue par l'empereur et le prince Gortchakoff; mais auprès de l'administrateur civil l'accueil a été bien différent. De ce côté, on lui a dit sous ambages qu'on ne voulait pas entendre parler de pareilles députations, et que leurs membres ne devaient pas s'imaginer qu'ils représentaient la nation bulgare. La Bulgarie, a-t-on déclaré, ne pouvait comme représentation politique et n'en obtiendra aucune. Il est bon de conseiller formellement à ces messieurs de ne pas se laisser aller à des rêveries politiques. Sur quelques malencontreuses timidités des députés, il leur a été répondu impérieusement : Nous n'avons pas besoin de votre avis ; vous n'avez qu'à obéir sans raisonner.—Nous avions cru jusqu'à présent, m'a dit mon interlocuteur, que de pareils procédés n'étaient en usage que chez les Turcs."

Voilà le sentiment des Bulgares ; voici le jugement des Russes eux-mêmes :

"Un chef russe de district m'a tenu les propos suivants : Je sais bien que ces "frères bulgares" ne peuvent pas me souffrir, mais je m'en moque. C'est une race qui ne vaut absolument rien, et avec laquelle il faut agir par la rigueur. Maintenant, ils ont peur de moi, car ils savent que je ne leur passerai rien. Quelconque est trouvé en faute reçoit immédiatement vingt-cinq coups de *nagaïka* (fouet russe.)—J'ai observé, dit M. Outine, que la *nagaïka* n'était pas précisément un moyen de provoquer les sympathies du peuple bulgare.—Ah ! si vous étiez seulement une semaine chef du district, a répondu mon homme, vous seriez convaincu que sans la *nagaïka* tout est impossible. Deux à trois cents coups en moyenne sont distribués tous les jous. Vous ne connaissez pas les Bulgares. Qu'avons-nous à faire des sympathies d'un pareil peuple ?—Nous sommes venus ici, répliqua M. Outine, pour délivrer ce peuple, et vous lui apportez la *nagaïka* !—Je vous assure, répliqua le chef de district, que cet instrument est pour lui la meilleure délivrance."

La conclusion de M. Outine est pessimiste. On a eu tort, dit-il, de transporter purement et simplement en Bulgarie le système de pacification appliqué naguère à la Pologne. Mais M. Outine n'a peut-être pas entendu le prince Tcherkassky lui-même. Le correspondant de la *Politische Correspondenz* à San-Stefano a eu plus de bonheur, et le prince n'a pas hésité à lui dire qu'il n'était pas conduit dans ses réformes par des idées spéculatives : son but était seulement de "faire de bons Russes avec les Bulgares." Les procédés n'en restent pas moins un peu brutaux, et l'état de la Bulgarie en ce moment n'a rien d'une idylle. Les Turcs du moins n'ont jamais songé à "russifier" les populations chrétiennes, ni à se mêler des affaires de l'Eglise, de la commune et de l'école. Les Russes veulent tout unifier, tout russifier, tout ramener à leur propre orthodoxie. Il est intéressant et instructif de les suivre dans leur singulière mission civilisatrice.

LES RÉCOLTES DE SUCRE ET DE RIZ POUR 1877-78.

Nous avons reçu du *Prix Courant* le rapport annuel que publie notre confrère sur les récoltes de sucre et de riz en Louisiane. Ce rapport qui contient 112 pages est suivi de la Revue Commerciale annuelle du 1er septembre 1877 qui comprend 75 pages. Le travail du *Prix Courant* a subi de nombreuses additions. Il renferme un historique des phases par lesquelles a passé la dernière récolte, le compte-rendu des séances de l'association des planteurs sucriers et toutes les statistiques relatives au commerce du sucre des Etats-Unis.

Des tableaux récapitulant les résultats des récoltes en Louisiane, nous extrayons les totaux suivants comparés à ceux de l'année précédente :

Sucre.	1877-78	1876-77
Boucauts	125,100	163,837
Poids en livres	149,469,209	194,963,430
Mélasse.		
Barils	323,247	261,695
Riz.		
Barils évalué en riz cale	140,785	161,694 58

Ainsi on a fait 38,537 boucauts de moins que l'année dernière alors qu'on comptait en faire davantage, par contre on a fait 58,000 barils de mélasse de plus. La différence pour le sucre est de 15 millions de livres, mais par suite des bas prix du marché, la perte pour les planteurs a été encore plus considérable. La récolte de riz présente une diminution de 21,000 barils.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Premier Concert de la Marska.

Le premier concert de la compagnie d'artistes amenée par M. de Vivo et dont Mlle Ilma de Murska est l'étoile, aura lieu ce soir au théâtre des Variétés et, comme il y a déjà beaucoup de places retenues, nous avons tout lieu de croire que la réapparition de la brillante cantatrice se fera devant un nombreux public. Voici le programme de ce premier concert.

Première Partie :

1 "Will o the Wisp." (Ballad).....Cherry
2 Grand Aria—"Lucretia Borgia".....Donizetti
Sig. Susini.
3 Romanza—"Martha Mapari."....Flotow
Sig. Brignoli.
4 Variations de Concert—Carnival of Venice.....Benedict
Mlle Ilma de Murska.
5 Piano Solo—"Prayer of Moses."....Thalberg
Mr John Hill.
6 Duo—Elixir d'Amore.....Donizetti
Mlle Ilma de Murska et Sig. Susini.

Seconde Partie :

1 A Warrior Bold.....Adams
Mr C. Makin.
2 Aria of Leporello.....(the Catalogue)
Don Juan.....Mozart
Sig. Susini.
3 "Love Once Again." (Ballad).....Sullivan
Sig. Brignoli.
4 Grand Aria—"Robert le Diable."....Meyerbeer
Mlle Ilma de Murska.
5 Piano Solo—"Dance de Nègres.....Asher
Mr. John Hill.
6 Trio—"Belisario.....Donizetti
Mlle Ilma de Murska, Signors Brignoli et Susini.

Excursion à un Dollar.

A McComb City, aller et retour, tous les dimanches par la route de Jackson. Le train part à 7 heures du matin et revient à 10 heures du soir.

LA POLITIQUE EUROPÉENNE.

Nous croyons utile de citer quelques passages d'un article de l'*Italie* qui a pour titre : *La Politique d'abstention :*

La France doit-elle abdiquer ? En d'autres termes, la France doit-elle se considérer comme étrangère aux grands intérêts européens ?

Il semble qu'une semblable question ne devrait pas même être posée. Autant vaudrait se demander si une grande nation, placée au cœur de l'Europe, peut ou doit s'imaginer de n'être qu'une île perdue au milieu de l'Océan, sans rapports internationaux, sans intérêts d'aucune espèce à sauvegarder, sans influence légitime à exercer.

M. de Cavour, lorsqu'il était à la tête du petit Piémont, ne raisonnait pas comme ceux qui voudraient condamner la France à l'abstention. Ses adversaires politiques, d'ailleurs, de droite et de gauche, lui demandaient ironiquement ce qu'allait faire le représentant d'un petit Etat de quatre millions d'habitants à un congrès où il se serait trouvé à côté des représentants de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche et de la Russie. "Nous sommes petits par le territoire, s'écria M. de Cavour ; mais nous sommes grands par les idées que nous représentons." Il a fait comme il l'a dit, et l'Italie n'a pas eu, que nous sachions, à s'en plaindre.

La France ne peut pas dire qu'elle est petite par le territoire, et c'est à elle de dire qu'elle est grande par les idées qu'elle a vu représenter à la conférence. Nous avons la conviction, pour l'honneur de la France, que la politique de désintéressement absolu des grandes questions européennes sera définitivement condamnée.

Le journal la *Presse*, de Vienne, consulté à l'Autriche certaines réserves, relativement à l'Angleterre, dont les intentions ne lui paraissent pas suffisamment claires.

"L'état de siége proclamé dans les Indes, dit-il, prouverait que l'Angleterre a aussi ses difficultés intérieures."

La *Presse* ajoute qu'un arrangement pacifique serait préférable à une alliance avec l'Angleterre.

Le *Fremdenblatt* approuve l'idée d'une conférence préliminaire, qui donnerait quelques chances de maintenir la paix.

Le *Tagblatt*, dit de son côté : "Il faut que le Congrès réussisse à modifier de fond en comble le traité russo-turc ou qu'il décide le partage de la Turquie, afin d'établir des compensations pour les conquêtes de la Russie."

La *Neue Freie Presse* libre insiste sur le peu de disposition de la France à assister au Congrès. "La politique traditionnelle, ajoute cette feuille, donne à la France sa place à côté de l'Angleterre ; mais d'autre part, la France ne veut pas se brouiller avec la Russie, ce qui explique sans ce que les journaux sommeillent, à savoir : Que la France se tiendra absolument passive ; n'était l'Exposition, la France aurait à peine adhéré au Congrès."

MORT DE M. ERNEST CAYLUS DE NEW-YORK.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis :*

La colonie française de New-York vient de perdre un de ses membres les plus anciens et les plus éminents. M. Ernest Caylus est mort dimanche dernier, à 6 heures du matin.

M. E. Caylus était né à Paris en 1813. Elève de l'École polytechnique, il en sortit comme ingénieur. Il appartenait à cette jeunesse intelligente et libérale, élevée sous la Restauration, qu'on a appelée la génération de 1830, et qui a pris une place considérable dans la société française depuis cette époque. Il entra dans le mouvement politique sous le drapeau républicain, et collabora au *National*. En 1838 on 1839 il vint aux Etats-Unis, et travailla en qualité d'ingénieur à la construction des chemins de fer, à Philadelphie et dans le Sud. Il se maria en Amérique en 1844, et retourna en France à la révolution de 1848. Il y retrouva ses amis politiques, et fut préfet de la Dordogne et de la Marne. Il resta peu de temps dans ce dernier département, et rentra à la rédaction du *National*.

Proscrit après le coup d'Etat de 1851, il revint aux Etats-Unis, où il fut attaché à la maison Thirion, Maillard & Cie. En 1854, il fonda la maison Caylus, de Ruyter & Cie, qui fut longtemps l'une des maisons françaises les plus florissantes et les plus honorables de New York. MM. Caylus, de Ruyter & Cie représentaient le Comptoir d'Escompte de Paris, et ils se firent une grande position dans le haut commerce américain. L'association fut dissoute à la mort d'un de ses membres, M. Montagut, qui périt dans le naufrage de la *Ville du Havre*, et la nouvelle maison Caylus, Béchet & Cie fut fondée. C'est dans cette situation que la mort a enlevé M. Caylus, [illegible] de tous, et laissant après lui le souvenir d'une carrière utilement honorée.

La perte de M. Caylus est une [illegible] irréparable pour la population française de New York. Il fut l'un des fondateurs de notre Société de Bienfaisance qu'il a [illegible] apporté le plus de zèle et de sollicitude dans l'exercice de leurs fonctions.

Mais ce n'est pas seulement à la Société de Bienfaisance que M. Caylus a prêté son précieux concours. Cœur sympathique, généreux, toujours sur la brèche quand il y avait du bien à faire, il n'a jamais manqué à une œuvre patriotique ou charitable. En 1870, il fut du comité des secours aux blessés, et plus tard de celui de la délivrance nationale, et aucun membre ne fut plus actif, plus dévoué à la tâche. Personne non plus n'était plus populaire que lui dans toutes les classes de la population française. Il y a deux ans les Français étaient le désir d'être représentés dans le "Board of Education," et une pétition le désignant au choix du maire de la ville fut instantanément couverte de signatures. Il fut nommé en effet ; mais déjà sa santé était profondément altérée, et il résigna ses fonctions avant l'expiration de son mandat. Sa retraite a été l'objet de tous les regrets.

Peu d'hommes laisseront une mémoire aussi universellement sympathique. Il avait ce bon rare, qui est le privilége des natures d'élite, de se concilier l'affection du plus grand nombre et le respect de tous.

Excursion à un Dollar.

A McComb City, aller et retour, tous les dimanches par la route de Jackson. Le train part à 7 heures du matin et revient à 10 heures du soir.

LA QUESTION DU TARIF EN FRANCE.

Voici, avec classement, d'après l'opinion professée par chacun, suivant le *Bien public*, les noms des commissaires élus, comme nous l'avons dit, hier, pour examiner le nouveau tarif de douane :

"1er bureau : MM. Louis Legrand, protectionniste; Jules Ferry et Cazepartisans des droits compensateurs.

"2e bureau : MM. Millaud et Méline, compensateurs ; Develle, protectionniste.

"3e bureau : MM. Dréo, libre-échangiste ; Deyes et Gailly, compensateurs.

"4e bureau : MM. Mollien, protectionniste ; Lebaudy, favorable au projet de l'an dernier, c'est-à-dire compensateur ; Wilson, libre-échangiste.

"5e bureau : MM. Daniel-Bernardin, compensateurs ; Rouvier et Garrigat, libres-échangistes.

"6e bureau : MM. Gaudin, libre-échangiste ; Maléniez, tendance protectionniste, et Barley, libre-échangiste.

"7e bureau : MM. Viette, Richard Waddington et Philippoteaux, tous trois compensateurs.

"8e bureau : MM. Guillemin et Goblet, protectionnistes ; Rouher, libre-échangiste.

"9e bureau : MM. Pierre Legrand, protectionniste ; Tirard et Mahy, libres-échangistes.

"10e bureau : MM. Jametel, Escarguel et Dautresme, tous trois protectionnistes."

La nomination de cette commission a donné lieu à des discussions assez animées dans les bureaux. Les députés s'y sont rendus en grand nombre, prêts, les uns et les autres, à soutenir et faire prévaloir les intérêts de la région industrielle qu'ils représentent.

Les Chambres de commerce avaient d'autre part, préparé un élément à la discussion, en envoyant à leurs députés un assez grand nombre de mémoires, dans lesquels elles appelaient leur attention sur plusieurs des points nombreux que soulève le projet.

On sait comment se pose la question, le ministre du commerce a déposé un projet général des tarifs de douane, qui doit servir de base aux négociations pour les traités de commerce, et qui tend, non à augmenter les droits protecteurs, mais à rentrer plus largement dans la voie du libre-échange inaugurée en 1860, et à abaisser les droits sur matières importantes, tandis qu'il ne recherche une compensation à l'abaissement de ces droits, qu'en élevant ces droits sur quelques articles de moindre importance.

La discussion d'un projet pareil devait soulever les nombreuses questions qui touchent à notre situation économique, tant en ce qui concerne les traités de commerce, qu'en ce qui touche la situation même de notre industrie.

Nous croyons pouvoir résumer l'ensemble de ces discussions de la façon suivante :

Les partisans du libre-échange, qui croient que notre industrie nationale est assez forte pour développer, par l'abaissement de toutes les barrières, la libre concurrence, ont soutenu et accepté le projet, comme un progrès vers l'application de leurs doctrines.

Il est incontestable que la majorité de la Chambre actuelle, a, en principe, des tendances et des sympathies libres-échangistes; mais il est également caché, lui demandaient ironiquement ce qu'allait faire le représentant d'un petit Etat de quatre millions d'habitants à un congrès où il se serait trouvé à côté des représentants de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche et de la Russie. "Nous sommes petits par le territoire, s'écria M. de Cavour ; mais nous sommes grands par les idées que nous représentons." Il a fait comme il l'a dit, et l'Italie n'a pas eu, que nous sachions, à s'en plaindre.

La France ne peut pas dire qu'elle est petite par le territoire, et c'est à elle de dire qu'elle est grande par les idées qu'elle a vu représenter à la conférence. Nous avons la conviction, pour l'honneur de la France, que la politique de désintéressement absolu des grandes questions européennes sera définitivement condamnée.

Le journal la *Presse*, de Vienne, consulté à l'Autriche certaines réserves, relativement à l'Angleterre, dont les intentions ne lui paraissent pas suffisamment claires.

"L'état de siége proclamé dans les Indes, dit-il, prouverait que l'Angleterre a aussi ses difficultés intérieures."

La *Presse* ajoute qu'un arrangement pacifique serait préférable à une alliance avec l'Angleterre.

Le *Fremdenblatt* approuve l'idée d'une conférence préliminaire, qui donnerait quelques chances de maintenir la paix.

Le *Tagblatt*, dit de son côté : "Il faut que le Congrès réussisse à modifier de fond en comble le traité russo-turc ou qu'il décide le partage de la Turquie, afin d'établir des compensations pour les conquêtes de la Russie."

La *Neue Freie Presse* libre insiste sur le peu de disposition de la France à assister au Congrès. "La politique traditionnelle, ajoute cette feuille, donne à la France sa place à côté de l'Angleterre ; mais d'autre part, la France ne veut pas se brouiller avec la Russie, ce qui explique sans ce que les journaux sommeillent, à savoir : Que la France se tiendra absolument passive ; n'était l'Exposition, la France aurait à peine adhéré au Congrès."

—Le télégraphe n'en fait jamais d'autres. Voici le tour qu'il a joué à lord Kennedy, gouverneur de Queensland, et célibataire endurci.

Un jour, ses amis ont été fort surpris de lire, dans les journaux anglais, qu'il lui était uni des jumeaux, dont un fils. Informations prises sur cette paternité, il n'est trouvé que le télégraphe d'outre-mer, chargé de transmettre la nouvelle de la cérémonie d'inauguration des travaux d'une ligne de chemin de fer, avait traduit la phrase : *governor Queensland turns first sod*—le gouverneur donne le premier coup de bêche—par ces mots : *governor Queensland twins, first son*—le gouverneur a des jumeaux, le premier est un fils.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Bulletin Météorologique.—On nous annonce pour aujourd'hui : Temps plus chaud, clair ou partiellement couvert, vents du sud, baisse barométrique.

Température, 5 avril 1878.

Thermomètre de C. Dumaizel, Opticien,

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 h. du matin....	48	9
Midi.....	70	21
3 P. M.....	74	23
6 P. M.....	69	20

Voyageurs arrivés dans les principaux hôtels. — Hôtel St. Charles. — B F Rowland, Mobile ; J R. Pollock, Ga ; F A Hall, New York ; L S Clark, St-Mary ; T Jefferson Coolidge, Boston ; Miss Coolidge, do ; Miss Coolidge, do ; Master Coolidge, do ; Col J W Burke, Va ; T Restorff, New York ; B M Sherrill, Louisville ; E Johnson, Madison, Ind ; Miss A Johnson, do ; J R Adams et femme, Montgomery, Ala ; D A Cousins, New-York ; J H W Huckins et femme, Boston ; Frank Mertgold, Vicksburg ; M Green, Jackson, Miss ; E Scannell et femme, St-James ; D B Lawson, Galveston ; J H Brooken et femme, St-Louis ; Mrs C T Charles & servant, do ; W L [illegible] Ark ; Saml Noble et femme, Ala ; J R Wetherly, La ; T W Colwell, West Baton Rouge ; G A Paige, La ; E Hager, St-Louis ; Jno H Lynch, Philadelphia ; J Sperling, do.

Académie de Musique. — La pièce burlesque "Oxygène" a obtenu hier soir le plus brillant succès. La salle était foulée de monde et l'on a fait la plus chaleureuse accueil au bénéficiaire, Mr Willie Edouin qui s'est surpassé. Décidément, l'Académie est en veine de recette et jamais engagement n'a été aussi fructueux que la quinzaine de la "Folly Company" de Colville.

Cette troupe jouera aujourd'hui en matinée et en soirée cette autre extravaganza si burlesque et si comique, et en même temps si superbement montée en costumes et en décorations, "Robinson Crusoé."

On prépare maintenant à l'Académie de Musique une pantomime comique qui sera représentée avec les "Bébés dans le bois."

Théâtre National.—La représentation qui sera donnée dimanche soir à ce théâtre au bénéfice de madame Methua Scheller, premier rôle et artiste des plus estimables, offrira un attrait tout particulier. Madame Antoinette Fehringer, qui a quitté depuis quelques années la carrière artistique dans laquelle elle s'était acquis un grand renom et qui n'a rien perdu de son talent, a bien voulu, pour cette circonstance, consentir à jouer le rôle émouvant de Marie Jeanne dans le drame de ce nom. Comme ce sera la seule occasion où on pourra l'entendre dans un rôle dramatique, nous pensons qu'il y aura foule dimanche au théâtre National.

Alcazar Français.—Bénéfice de M. P. Canonge, fils.—Une représentation extraordinaire sera donnée ce soir à l'Alcazar au bénéfice de M. P. Canonge fils avec le concours de tous les artistes. Le programme est varié et très attrayant.

Entre six heures et demie et sept heures, M. Moncayo traversera d'une rue à l'autre sur un fil de fer. Le prix d'entrée est de 25 cents et donne droit à une consommation de 10 cents et à un numéro de la loterie comprenant comme lots une chaîne et une montre et 2 cannes.

O jour d'éternelle mémoire !—Ces paroles sont appliquées par nous à la cause perdue, mais cette cause ne les mérite pas moins que celle qui en est déjà gagnée. Elle sera toujours respectée dans l'histoire parce qu'elle fut soutenue par le plus petit nombre contre le plus grand, et les patriotes, qui la servirent et qui dorment aujourd'hui dans la tombe, ne seront jamais oubliés. Les dames de la Nlle-Orléans n'ont certainement pas oublié que nous leur rappellons un devoir auquel jusqu'ici elles n'ont jamais manqué, le devoir de décorer une fois par an les tombes des braves confédérés dont les restes reposent au cimetière de Greenwood. Que ce bien soit vivité aujourd'hui, orné de guirlandes et couvert de fleurs ! que les marques de sympathie y soient prodigues, et qu'un jour de plus soit ajouté à cette noble tradition dont le caractère nous rappellera toujours une cause glorifiée par la bravoure, l'esprit d'indépendance et le dévouement !

Homicide suranné. — Le capitaine O'Neil, du cinquième precinct a arrêté un individu nommé Ephraim Morris, qui tua Samuel Mason, le 19 février 1871, rue Mazant en cette ville. Morris fut jugé et convaincu, mais il obtint d'être entendu de nouveau, fournit caution et quitta la ville. Il est revenu ici dernièrement, et la nouvelle de son retour ayant été donnée à la police, le capitaine O'Neil a découvert Mr Morris qu'il a arrêté et confié aux autorité de la prison de paroisse.

Le meurtre de Donne. — Une enquête a été faite sur le meurtre de Phonine de couleur Robert Isaac Donne, qui a été trouvé mort dans sa chambre le 21 du mois dernier. Un casse-tête trouvé de sang, qui a été sans aucun doute employé pour commettre le crime, était près du corps. Le juri a interrigé beaucoup de gens, détectives, voisins et d'autres. Mais, n'ayant rien découvert qui pût servir aux recherches de la police et l'auteur du crime restant toujours inconnu, il a rendu un verdict en conséquence.

L'Association des Planteurs.—Cette association a eu, jeudi soir, sa réunion mensuelle au bureau de la Compagnie d'huile Crescent City, sous la présidence de l'hon. D. F. Kenner.

Lecture a été faite d'une communication adressée par l'hon. W. W. Pugh, d'Assomption, relative à la plantation de la canne et aux plants de canne. Mais à cet égard les opinions sont divisées.

M. Kenner a cité plusieurs anciens planteurs connus par leurs succès, et qui avaient un système de plantation parfaitement contraire au système conseillé par M. Pugh.

M. J. S. Wallace, M. Dymond, M. Gibson, M. Kerr, ont pris tour à tour la parole et émis des opinions qui ne s'accordent guères.

M. Kenner a produit un échantillon de sucre de sorgho venu dans le Minnesota, où les fermiers disent qu'ils peuvent en obtenir 1200 livres par arpent.

M. Kenner a conseillé aux planteurs de se procurer les balances de Victor ou de Fairbanks pour peser les cannes quand elles viennent des champs, ce qui encourage les travailleurs. Il les a engagés aussi à se procurer des renseignements sur le système de fermes à bail.

Troisième Cour de District.—John B. Maning contre le Bureau de Liquidation. Dans cette affaire, une nouvelle addition avait été accordée. Il est maintenant ordonné que le plaignant a le jugement demandé et que les quinze bons d'Etat émis en faveur du chemin de fer de Jackson et les sept bons émis en faveur du chemin de fer des Opelousas sont déclarés comme constituant des obligations valides de l'Etat.

Cour Supérieure Criminelle.—Le juri qui, pour l'affaire de Mortimer Carr, avait été formé vendredi soir et qui délibérait depuis mardi à 5 heures du soir, a été ramené en Cour hier matin, et, le chef, J. Olle, ayant déclaré qu'il n'y avait aucune probabilité d'accord, le juri a été déchargé. On assure que pendant tout le temps de la délibération, du commencement à la fin, huit membres étaient pour la condamnation et quatre pour l'acquittement.

Sur motion de son avocat, Mortimer Carr a été déchargé sur tous les chefs d'accusation et relâché sur une caution de $2,500, [illegible] pour chaque affaire.

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds. — Quelques inexactitudes s'étant glissées dans notre "Guide des chemins de fer urbains de la Nlle-Orléans," nous les avons rectifiées, comme on le verra en se référant au dit Guide. La ligne de la rue Dumaine comprend des cars verts et des cars bleus : les premiers en prendent à leur destination en suivant la rue du Canal jusqu'à la rue Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à la barre fait les pesne à la station [illegible]. Les cars bleus suivent la même route ; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Grande Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines, jusqu'à la rue du Canal.

Comité bon. — Un chaland, appartenant au capitaine George Kouns, contenant 300 barils de charbon, et amarré juste au dessus du ferry de la rue du Canal, a coulé bas dans la nuit de jeudi à vendredi.

Accidents. — Ce matin, [illegible] bres de la commission Hydrographique, accompagnés du maire, sont partis pour une tournée d'inspection dans les districts supérieurs, avec l'intention de prendre une vue générale de la façade sur le fleuve jusqu'à Carrollton.

Vol. — L'un des [illegible] chands de produits de l'Ouest, rue Poydras No. 22, a été visité hier matin par des voleurs qui ont enlevé plusieurs fromes de beurre, des fromages et d'autres provisions également recherchées. Quand les commis arriveront quelques heures après, M. Bassett, New York ; B M Sherrill, Louisville ; E Johnson, Madison, Ind ; Miss A Johnson, do ; J R Adams et femme, Montgomery, Ala ; D A Cousins, New-York ; J H W Huckins et femme, Boston ; Frank Mertgold, Vicksburg ; M Green, Jackson, Miss ; E Scannell et femme, St-James ; D B Lawson, Galveston ; J H Brooken et femme, St-Louis ; Mrs C T Charles & servant, do ; W L [illegible] Ark ; Saml Noble et femme, Ala ; J R Wetherly, La ; T W Colwell, West Baton Rouge ; G A Paige, La ; E Hager, St-Louis ; Jno H Lynch, Philadelphia ; J Sperling, do.

Bureau de Liquidation. — Ce Bureau s'est réuni hier à midi dans le cabinet du Trésorier. Etaient présents le gouverneur Nicholls, le lieutenant-gouverneur Wiltz et MM. Jumel, Strong, Kennedy et Dubuclet. Les minutes du [illegible] ont été lues et approuvées.

[illegible]

5 bons de 2 coupons du chemin de fer des Opelousas	$5,219 15
1 bon	500 00
3 coupons des bons de levées	90 00
1 certificat	60 00

Bureau de Santé.—Le Bureau de Santé a été informé, par le président, que la fièvre jaune sévit actuellement dans les [illegible] à certaine [illegible] le Dr Choppin [illegible] avertir le médecin de la quarantaine et lui donner l'ordre de veiller à la rigoureuse exécution de la loi qui a trait aux navires arrivés de ports infectés. Quelques jours après l'envoi de la lettre, les officiers de la quarantaine firent plaisanter une barque venue d'un des ports en question ; le capitaine prévint le Dr Choppin que la marchandise devait être vendue à l'encan et qu'il tenait le Bureau de Santé responsable des avaries. Le docteur a lu à ses collègues la loi de 1876, qui l'autorise et l'oblige à agir ainsi qu'il l'a fait.

A la demande du Dr Taney, le gouverneur a été prié de proclamer la quarantaine dès que le président du Bureau le jugera nécessaire.

L'acte du président à l'égard de la barque dont il est parlé ci-dessus a été approuvé et le bureau a décidé que les navires chargés de fruits et venant de ports infectés devront être brûlés.

Le Dr Choppin a communiqué à ses collègues sa lettre au sujet de l'établissement d'une quarantaine nationale, lettre qu'il a adressée à l'auteur du projet de loi, l'hon. Dr Gostkin, député de la Géorgie, et dans laquelle il maintient qu'il faut laisser aux autorités de chacun des Etats le soin d'adopter et de prescrire les règlements de quarantaine.

D'après les rapports des inspecteurs pour le mois de mars, il y a eu, dans le premier district, vingt-cinq cas de petite vérole ; dans le deuxième district, le fléau est stationnaire et il y a eu bonne demande de vaccin ; dans le troisième district, il s'étend, malgré les soins ; dans le quatrième district, il y a eu sept cas ; dans le cinquième district, quinze cas ; dans le sixième district, un seul cas ; dans le septième district, pas un seul cas et pas de neuf mois.

L'inspecteur des huiles de charbon a annoncé que les marchands étaient en jangueur ; ils disent que le doût de l'article est une transaction commerciale qui ne se rattache en rien à la salubrité publique. Ils ne tout pas [illegible] inspection. — La demande a été soumise aux inspecteurs et aux avocats du Bureau.

La prochaine séance aura lieu le premier jeudi de mai prochain.

Coup de feu.—A la suite d'une altercation qui s'est élevée hier, vers deux heures et demie, sur la levée, entre les rues Ursulines et Hopital, entre deux individus nommés Matteo Gujovich et Vincent Bujia, le premier a reçu un coup de feu à la poitrine, le blessant mortellement. Il a été transporté à sa demeure, rue Bourbon, No 236 où le Dr Lewis a été appelé à le voir. Bujia qui avait réussi tout d'abord à se soustraire aux recherches de la police, a été mis en